



KPMG S.A.
Languedoc-Cévennes
251 Rue Euclide - Parc Eureka
CS 79516
34960 Montpellier cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)4 67 99 14 00
Télécopie : +33 (0)4 67 99 14 01
Site internet : www.kpmg.fr

Hérault Tourisme

Association de loi 1901

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2019

Hérault Tourisme
Association de loi 1901

Maison du Tourisme - Avenue des Moulins - 34184 Montpellier

Ce rapport contient 7 pages

Référence : dr.lc.pa.jm-15062020



KPMG S.A.
Languedoc-Cévennes
251 Rue Euclide - Parc Eureka
CS 79516
34960 Montpellier cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)4 67 99 14 00
Télécopie : +33 (0)4 67 99 14 01
Site internet : www.kpmg.fr

Hérault Tourisme **Association de loi 1901**

Siège social : Maison du Tourisme - Avenue des Moulins - 34184 Montpellier

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de l'association Hérault Tourisme,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

Convention de mission 2019 : dotation départementale du Conseil Départemental de l'Hérault

- *Personne concernée :*

Monsieur Barral – Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault

- *Entité concernée :*

Conseil Départemental de l'Hérault

- *Nature et objet :*

Dotation départementale globale de financement du fonctionnement et mise à disposition de locaux et de moyens humains par le Conseil Départemental de l'Hérault à l'association.

- *Modalités :*

- o Dotation départementale : 3 910 000 €,
- o Moyens humains mis à disposition : 136 888 €,
- o Locaux mis à disposition : 113 880 €

Convention de partenariat 2019 entre Hérault Tourisme et les Gîtes de France Hérault

- *Administrateurs intéressés :*

Monsieur Barral - Président des Gîtes de France Hérault

- *Entité concernée :*

Gîtes de France Hérault

- *Nature, objet et modalités :*

Participation financière des Gîtes de France Hérault de 7 500 € pour l'exercice 2019.

Convention de Partenariat 2019 entre Hérault Tourisme et l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée

- *Administrateur intéressé :*

Monsieur Panné – Directeur de l'Office de Tourisme Communautaire de Béziers Méditerranée

- *Entité concernée :*

Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée

- *Nature, objet et modalités :*

Participation financière de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée de 53 080 € pour l'exercice 2019.

Convention de Partenariat 2019 marketing et base de données SIT34 entre Hérault Tourisme et Sète Agglopôle Méditerranée

- *Administrateurs intéressés :*

Madame Pradelle et Madame Fabre de Roussac – Membres du Conseil Communautaire de Sète Agglopôle Méditerranée

- *Entité concernée :*

Sète Agglopôle Méditerranée

- *Nature, objet et modalités :*

Participation financière de Sète Agglopôle Méditerranée de 41 800 € pour l'exercice 2019.

Convention de Partenariat Plan Marketing 2019 entre Hérault Tourisme et Logis de l'Hérault

- *Administrateurs intéressés :*
Monsieur Escudié – Président de Logis de l'Hérault
- *Entité concernée :*
Logis de l'Hérault
- *Nature, objet et modalités :*
Participation financière de Logis de l'Hérault de 12 800 € pour l'exercice 2019.

Commande actions Marketing 2019 et convention base de données SIT34 entre Hérault Tourisme et le Pays Haut-Languedoc & Vignobles

- *Administrateurs intéressés :*
Monsieur Arcas – Président du Pays Haut-Languedoc & Vignobles
- *Entité concernée :*
Pays Haut-Languedoc & Vignobles
- *Nature, objet et modalités :*
Participation financière du Pays Haut-Languedoc & Vignobles de 14 000 € pour l'exercice 2019.

Convention base de données SIT34 entre Hérault Tourisme et l'Office de Tourisme communautaire du Clermontais

- *Administrateurs intéressés :*
Madame Passieux – Membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clermontais
- *Entité concernée :*
Communauté de Communes du Clermontais
- *Nature, objet et modalités :*
Participation financière de la Communauté de Communes du Clermontais de 2 800 € pour l'exercice 2019.

Convention base de données SIT 34 entre Hérault Tourisme et l'Office de Tourisme communautaire du Grand Orb

- *Administrateurs intéressés :*
Monsieur Falip – Membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Orb
- *Entité concernée :*
Communauté de Communes du Grand Orb
- *Nature, objet et modalités :*
Participation financière de la Communauté de Communes du Grand Orb de 2 800 € pour l'exercice 2019.

Convention base de données SIT 34 entre Hérault Tourisme et l'Office de Tourisme de Marseillan

- *Administrateurs intéressés :*
Madame Fabre de Roussac – Présidente de l'Office de Tourisme de Marseillan
- *Entité concernée :*
Office de Tourisme de Marseillan
- *Nature, objet et modalités :*
Participation financière de l'Office de Tourisme de Marseillan de 2 800 € pour l'exercice 2019.

Convention base de données SIT entre Hérault Tourisme et l'Office de Tourisme des Avants Monts

- *Administrateurs intéressés :*
Madame Reboul – Membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Avants Monts
- *Entité concernée :*
Office de Tourisme des Avants Monts
- *Nature, objet et modalités :*
Participation financière de l'Office de Tourisme des Avants Monts de 950 € pour l'exercice 2019.

Convention base de données SIT 34 entre Hérault Tourisme et Montpellier Métropole

- *Administrateurs intéressés :*
Monsieur Calvat et Monsieur Pellet – Membres du Conseil Communautaire de Montpellier Métropole
- *Entité concernée :*
Montpellier Métropole
- *Nature, objet et modalités :*
Participation financière de Montpellier Métropole de 4 800 € pour l'exercice 2019.

Convention base de données SIT 34 entre Hérault Tourisme et l'Office de Tourisme Intercommunal de Saint Guilhem Vallée de l'Hérault

- *Administrateurs intéressés :*
Madame Morène – Membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault
Monsieur Piquart – Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal de Saint Guilhem Vallée de l'Hérault
- *Entité concernée :*
Office de Tourisme Intercommunal de Saint Guilhem Vallée de l'Hérault
- *Nature, objet et modalités :*
Participation financière de l'Office de Tourisme Intercommunal de Saint Guilhem Vallée de l'Hérault de 2 800 € pour l'exercice 2019.

Convention base de données SIT 34 entre Hérault Tourisme et l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Lunel

- *Administrateurs intéressés :*
Monsieur Boisson – Président de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Lunel
- *Entité concernée :*
Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Lunel
- *Nature, objet et modalités :*
Participation financière de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Lunel de 2 000 € pour l'exercice 2019.

Convention de base de données SIT 34 entre Hérault Tourisme et l'Office de Tourisme du Canal du midi au Saint Chinian

- *Administrateurs intéressés :*

Monsieur Badenas – Président de l'Office de Tourisme du Canal du midi au Saint Chinian

- *Entité concernée :*

Office de Tourisme du Canal du midi au Saint Chinian

- *Nature, objet et modalités :*

Participation financière de l'Office de Tourisme du midi au Saint Chinian de 2 800 € pour l'exercice 2019.

Montpellier, le 15 juin 2020

KPMG S.A.

Didier Redon

Associé